

« Var 2020 » : quels futurs pour l'agriculture ?

Une expérience d'animation collective sur la base d'une démarche prospective¹

Jean-Claude Flamant, Mission d'Animation des Agrobiosciences

Le Var évoque d'abord les images mythiques des villas et des plages de la Côte – St-Tropez, Hyères – ou encore les Gorges du Verdon, ou le Massif des Maures... De toute manière, des images qui ne sont pas celles d'un département agricole. Cependant les chiffres sont là : le Département du Var, premier département touristique de France pour le nombre de nuitées est aussi au cinquième rang des départements agricoles français. En 2001, la Chambre d'Agriculture du Var a pris l'initiative d'engager une démarche de réflexion prospective en amont de l'élaboration de son Plan Stratégique. La démarche « Var 2020 » a été conduite entre 2002 et 2004. Elle présente l'intérêt sur le plan méthodologique d'avoir réussi à faire le lien entre prospective exploratoire, animation du débat public et décision stratégique. C'est en ce fait qu'elle est exemplaire.

Le Var vu comme département agricole

Claude Bonnet, Président de la Chambre d'Agriculture jusqu'en janvier 2007 est éloquent pour illustrer la dynamique de l'agriculture du Var et les profondes transformations réalisées en vingt ans. Dans le secteur viticole tout d'abord puis dans le secteur horticole, tous deux qui constituent les deux piliers de la prospérité, sans oublier toutefois les activités d'élevage, le maraîchage et les grandes cultures. Le Département a aussi la particularité d'être le premier en surface pour l'agriculture biologique.

La viticulture

Quelques éléments de caractérisation. Principalement une production de vin rosé – les 4/5 de la production du département, le premier département producteur de rosé de France – s'appuyant sur l'image positive « Provence » et ajustée majoritairement à une clientèle touristique. Une profonde évolution en vingt ans, avec le passage d'une production de masse, à une recherche de la qualité : concentration des surfaces, encépagement, outils techniques de vinification et oenologie, développement des produits sous signe de qualité (4 AOC) au détriment de la production de vin de table. Evolution également au niveau des structures, avec une diminution de la production des coopératives, une extension des domaines vigneron réputés, et une organisation de la commercialisation en deux groupements de producteurs. Globalement ces vingt années ont vu le passage d'une viticulture traditionnelle à une viticulture technique, s'accompagnant d'investissements techniques et d'apports de capitaux extérieurs. Cependant, le nombre de viticulteurs a poursuivi sa diminution, tandis que les surfaces de vignobles à faible rentabilité sont menacées par un marché foncier biaisé par la spéculation et la progression de l'immobilier.

L'horticulture florale

Le Var produit 40% de la production nationale de fleurs coupées, avec une dominante des roses sous serres. Localisée essentiellement dans la zone littorale (Ollioules, Hyères,

¹ Cette contribution emprunte des éléments à trois documents principaux : 1. « Etats des lieux – Diagnostic de l'agriculture », Avril 2002, Chambre d'Agriculture du Var ; 2. « Var 2020 Quels futurs pour l'agriculture dans le Var ? Une Démarche de Prospective Exploratoire », Jean-Claude Flamant, Hélène Devoucoux, Georges Mas, Septembre 2002 ; 3. « L'agriculture, une chance pour le Var. Projet stratégique », Chambre d'Agriculture du Var, juin 2003.

Carqueirane), ce secteur est le fait d'exploitations familiales de petite surface (environ un demi hectare en moyenne) avec un fort taux d'emploi (3,2 Unités Travailleurs Utiles par exploitation). Une deuxième caractéristique est le réseau de commercialisation et distribution constitué par la SICA du Marché aux Fleurs d'Hyères. La troisième caractéristique est celle de l'accompagnement de la filière en recherche appliquée, formation et conseil.

Brossant un panorama de cette dynamique, Claude Bonnet souligne les vulnérabilités qui mettent en péril le futur. D'un côté les limites économiques du processus, avec les insuffisances de capitaux disponibles pour les investissements collectifs dans le secteur viticole, la chute du moral de ceux pour qui tout avait jusqu'alors réussi dans le secteur horticole, notamment les roses. De l'autre, le revers de la médaille d'un département considéré comme attractif : la pression considérable sur le foncier sous l'influence de la progression démographique due essentiellement à l'attrait du sud pour les retraités comme pour les touristes. Une carte des territoires agricoles révèle leur grande dispersion due à la fois au mitage de l'habitat et aussi aux caractéristiques physiques de cette région de France : massifs primaires des Maures et de l'Estérel sur la bordure côtière, chaînon calcaires du sud des Alpes, et au centre ce qui est communément appelé « dépression du permien », mais avec une mosaïque combinant vignes, champs cultivés et massifs forestiers : « *Les contours des zones agricoles s'alignent sur 9.000 kilomètres, soit la distance de Paris à Pékin* ».

La démarche prospective, la méthode et les produits

L'état d'esprit et le dispositif

L'agriculture varoise s'interroge sur son destin et sur le caractère inéluctable de certaines évolutions. La Chambre d'Agriculture du Var est elle-même incertaine quant à ses objectifs. Des injonctions viennent courant 2001 du Ministère de l'Agriculture (DDAF) pour qu'elle élabore un Plan Stratégique s'appuyant sur une évaluation de ses futurs possibles. Ayant été approché, je propose au Président de la Chambre et son Directeur différentes modalités possibles lors d'une première rencontre à Draguignan² : soit une consultation limitée au bureau de la Chambre, ou bien une réflexion impliquant l'ensemble des membres de la Chambre auxquels seraient adjoints quelques témoins extérieurs notamment en vue de prendre en compte les aspects concernant le foncier qui apparaissent « lourds », ou encore une large consultation participative à laquelle seraient conviés des représentants d'autres secteurs de la société varoise. C'est la troisième formule qui est choisie et pour laquelle je suis d'accord pour apporter mon concours avec deux consultants toulousains dont je connais les compétences.

Le dispositif s'organise en quelques semaines : un chargé de mission recruté par la Chambre et dédié à l'opération est placé directement sous la responsabilité du Directeur ; une Commission prospective est créée au sein de la Chambre, un groupe d'accompagnement et d'appui méthodologique constitué de trois consultants³.

Dès l'origine, les fonctions du groupe d'appui méthodologique et l'état d'esprit de la démarche sont précisées : il ne fonctionne pas comme producteur d'un rapport de prospective mais comme accompagnateur d'une dynamique impulsée par le bureau de la Chambre

² La Préfecture du Var a été déplacée de Draguignan à Toulon en 1974, mais la Chambre d'Agriculture a fait le choix de maintenir son siège dans une position géographique plus centrale et plus agricole que la côte varoise.

³ Le groupe d'accompagnement : Jean-Claude Flamant (coordinateur, Mission d'Animation des Agrobiosciences), Hélène Devoucoux (consultante, Groupe Marketeam), Georges Mas (consultant GMC). Les acteurs côté Chambre d'Agriculture : Claude Bonnet (Président), Gaston Guyon (Directeur), Michael Latz (président de la Commission Prospective), Vianey Lepichon (chargé de mission).

d'Agriculture à qui il fournit des éléments de méthodes et de références. Le résultat sera donc à la mesure de la dynamique interne et notre capacité à la nourrir.

La méthode

Concrètement, 3 grandes étapes ont été réalisées :

1. Un état des lieux, sous forme d'un constat permettant de rassembler les informations qui vont constituer le socle des développements ultérieurs, de sonder les dynamiques à l'œuvre, d'identifier les principales composantes de l'agriculture varoise : ses domaines clés pour le futur. Un document est réalisé par les services techniques de la Chambre : « État des Lieux- Diagnostic de l'agriculture », Avril 2002
2. La formulation d'hypothèses contrastées, décrivant les formes possibles d'évolutions de ces domaines clés sous l'effet de différents facteurs
3. La construction de 4 scénarios par combinaison de ces hypothèses selon les principes de l'analyse morphologique.

L'événement fondateur de la démarche a été la réunion, en avril 2002, dans le petit village de Correns, d'un « Forum » réunissant cent acteurs selon le principe des « Forums par cercles d'échanges » mis au point par la Mission d'Animation des Agrobiosciences. Son principe consiste à faire débattre les participants par tables réunissant une dizaine de personnes sur la base d'une répartition mixte entre acteurs du monde agricole et non agricole (élus locaux, institutions, associations de consommateurs et de défense de l'environnement, universitaires et formateurs, etc...). Dans cette optique, pour chaque table, un animateur a été choisi pour conduire les échanges autour des points à débattre en référence à un guide de questionnement, ainsi qu'un preneur de notes chargé de produire une trace écrite de la teneur des débats. Les animateurs et les preneurs de note, membres de la Commission Prospective ou cadres des services techniques de la Chambre, ont bénéficié d'une formation spécifique en amont afin de rendre les échanges les plus efficaces possibles (Georges Mas Consultant). Hélène Devoucoux, dont le bureau d'études est fréquemment sollicité pour accompagner les collectivités, notamment dans l'élaboration des chartes de Pays, a pris en charge la dimension économique de la démarche et la liaison avec les activités de la Commission de Prospective.

Trois phases ont jalonné la journée :

- A partir de l'état des lieux de l'agriculture varoise, réalisé par la Chambre d'Agriculture, définir les préoccupations des acteurs quant au présent de ce secteur, identifier les atouts et les faiblesses.
- À partir des 4 scénarios de la DATAR « Agricultures et territoires en 2015 », mettre en perspective les futurs possibles de l'agriculture française et européenne et ceux de l'agriculture varoise
- Enfin, identifier les rapports qu'entretiennent la société et le reste de l'agriculture varoise, leurs attentes mutuelles.

Chaque période d'échanges (environ 90 minutes) est suivie d'une restitution orale des expressions saillantes de chaque table, en trois minutes maximum pour chacune, complétée par un échange général, puis les commentaires « au pied levé » d'un « grand témoin » à l'écoute de ces expressions.

Les restitutions orales des cercles et les notes écrites prises au cours des échanges ont constitué la matière à partir de laquelle les principales thématiques débattues entre les acteurs ont été listées. Elles constituent en quelque sorte leur vision sur le système agricole « Var ».

ORGANISATION DES DEBATS ATOUR DE CHAQUE TABLE

(10 invités : 5 « agricoles » et 5 « non agricoles », 1 animateur, 1 preneur de notes)

Provoquer des échanges autour de l'état des lieux

- ↻ Relever les faits saillants remarquables de l'état des lieux
- ↻ Sérier ces faits par proximité thématique ou tout autre lien sous-jacent
- ↻ Finalement, réaliser un diagnostic des atouts et faiblesses de l'agriculture varoise

Présenter les scénarios DATAR, et réagir à l'aune de la réalité varoise

- ↻ Introduire la démarche prospective proprement dite sur la base des scénarios
- ↻ Examiner les scénarios l'un après l'autre, en les rapprochant du contexte varois
- ↻ Tenter d'identifier les facteurs clés de réussite de chaque scénario dans le Var, et les éléments permettant de maîtriser ces facteurs clés

Exprimer les attentes mutuelles de la société et de l'agriculture

- ↻ Se demander ce que la société varoise peut ou doit attendre de l'agriculture
- ↻ Inversement, ce que l'agriculture varoise peut ou doit attendre de la société
- ↻ Ce qui peut favoriser la rencontre en les deux

L'analyse a été conduite sur la base d'un regroupement de ces préoccupations en trois domaines clés pour le futur, pour aboutir à quatre scénarios combinant les hypothèses contrastées retenues pour chacun de ces domaines.

Les domaines clés et les hypothèses contrastées pour le futur

Le travail d'analyse des contenus et d'élaboration des scénarios a été réalisé de manière intuitive, tout en faisant explicitement référence à l'analyse morphologique telle que décrite par Hugues de Jouvenel, sans prétendre à la réalisation d'un document faisant référence, mais avec le souci d'aboutir à des images du futur stimulantes pour le débat, susceptibles de constituer des visions partagées par les différents acteurs. Dans cette optique, on s'est limité à trois rubriques : A. Démographie agricole, B. Economie agricole, C. Collectivités locales.

- A. Pour la Démographie agricole, trois hypothèses : 1. Poursuite de la diminution des actifs agricoles observée depuis trente ans ; 2. Renouvellement des agriculteurs, notamment avec l'arrivée de nouveaux acteurs ; 3. Effondrement démographique du à la fois aux difficultés économiques et au manque d'attractivité de ce métier pour les jeunes liée à une mauvaise image dans la société.
- B. Pour l'Economie agricole, quatre hypothèses : 1. Une économie agricole qui s'adapte à l'économie mondiale et qui y trouve les voies de son développement ; 2. Une agriculture ancrée dans les terroirs en phase avec les identités territoriales ; 3. Une agriculture qui valorise sa diversité et sa fonction d'entretien du territoire en jouant la carte de la proximité avec une population majoritairement urbaine ; 4. Une agriculture qui perd ses principaux piliers et accentue sa dispersion.

- C. Les Collectivités locales sont caractérisées sous l'angle de leur attitude vis-à-vis de l'agriculture et des agriculteurs, avec une attention toute particulière aux problèmes fonciers. Trois hypothèses sont simplement introduites : 1. Collectivités « Passives » ; 2. Collectivités « Réactives » ; 3. Collectivités « Motrices ».

Quatre scénarios

Les quatre scénarios finalement proposés donnent, selon les cas, une motricité plus grande à tel ou tel domaine-clé :

* « *Des Villes et des Jardins* ». Ce scénario s'appuie sur l'hypothèse de l'atout constitué, pour les activités agricoles, par le fort afflux de population, général dans les régions de « l'arc méditerranéen ». Elles se portent sur une grande diversité de produits alimentaires dont cette région méditerranéenne est particulièrement riche, avec une forte proportion de ventes directes aux touristes comme aux résidents permanents. Elle propose aussi des fonctions de service au reste de la société, par exemple hébergement, insertion sociale, éducation, loisirs. Mais elle répond aussi au souci d'entretien de l'espace dans un environnement où les risques, notamment les incendies de forêt, sont importants. Dans ce contexte, les collectivités sont « Réactives » et facilitent la commercialisation des produits par des infrastructures et des règlements adaptés, et passent des contrats pour la rémunération des services, dans le cadre des réglementations nationales et européennes. Ce type d'agriculture assure le renouveau d'exploitations agricoles de petite taille, de manière diffuse sur l'ensemble du territoire. En conséquence, la population agricole est en augmentation. De plus l'intérêt des consommateurs se traduit, au sein des communes, par des attitudes favorables à la préservation des terres agricoles.

* « *La Californie provençale* ». Ce scénario constitue un signal de l'atout de l'agriculture du Var constitué par la production de vin et celle des fleurs qui ont vocation à être leaders mondiaux. Elle décrit une agriculture à tendance industrielle qui fait l'option de s'insérer dans la compétition sur les marchés mondiaux. Ce futur est celui d'une spécialisation des exploitations et d'une intensification des méthodes de productions afin de produire d'importants volumes. Evidemment, cette évolution se fait dans le respect des règles de respect de l'environnement, de sécurité sanitaire et de traçabilité exigées dans le cadre des règlements mondiaux. Ce scénario suppose des investissements capitalistes importants et des organisations de commercialisation puissantes. On observe les conséquences de cette option sur la démographie agricole qui poursuit sa baisse mais avec une croissance des emplois dans le secteur agroalimentaire concerné. Compte tenu de la réussite économique, les collectivités sont positivement « Réactives » comme vis-à-vis de toute activité économique prospère. La question de la préservation du foncier agricole est garantie par sa valeur économique propre.

* « *Les Terroirs qui gagnent* ». Ce Scénario est la conjonction de l'attitude « Motrice » des collectivités et de l'option de la profession agricole. Leur point de rencontre : les identités territoriales. Il s'agit de valoriser à la fois les terroirs provençaux, leur image et leurs produits, avec pour les consommateurs une garantie de l'origine et du mode fabrication des produits. Ceux-ci se placent dans la gamme supérieure. Ils sont recherchés par les touristes mais sont aussi commercialisés dans le monde entier. On peut dire qu'il s'agit de vendre la Provence d'un bout à l'autre du globe. L'activité agricole s'organise au sein de territoires qui ont réussi à valoriser leur terroir avec une forte politique de promotion. Dans un

tel contexte favorable, le foncier à vocation agricole est fortement défendu par les élus des collectivités comme partie intégrante de leur stratégie.

* « *La fin des agriculteurs* »

Le facteur déterminant de ce scénario est constitué par la perte d'image des agriculteurs dans la société conjointement à leurs difficultés économiques et à l'évolution de la politique agricole. Cette situation, générale en France, s'accroît dans le Var avec la pression urbaine et la sanctuarisation des espaces naturels. En conséquence, le foncier agricole et les agriculteurs sont en disparition. Le scénario veut agir comme repoussoir – ce que l'on ne veut pas-, mais l'agriculture varoise et ses agriculteurs en ont un exemple proche avec la situation actuelle du Département des Alpes Maritimes, voire celui des Bouches-du-Rhône. Cependant, cet effondrement n'est pas incompatible avec le maintien de quelques poches résiduelles et prospères. Les investissements ruraux de personnalités connues y participent de manière anecdotique. Les collectivités sont « Passives » face à une évolution considérée inéluctable, alors que la prospérité se construit dans le contexte urbain de populations et d'entreprises attirées par les régions du soleil. Reste qu'elles doivent faire face à une contrainte permanente dans ces situations : l'entretien d'espaces naturels fragiles et la prévention contre les incendies. Elles doivent les assurer en développant leurs propres services ou en contractualisant avec des entreprises spécialisées dont certaines pourraient, d'ailleurs, mettre en œuvre certaines pratiques agricoles, notamment vigne et pâturage pour l'entretien des pare-feu.

L'appropriation de la démarche par les organisations professionnelles

L'intérêt de ces quatre scénarios, avec la manière dont ils ont été élaborés à partir de la matière de la rencontre de Correns, est de constituer une référence commune aux acteurs agricoles et non agricoles du Département. Leur présentation, lors d'une grande réunion publique en juillet 2002, s'est accompagnée d'indications précises montrant que des signes de leur réalisation possible étaient déjà présents dans le Département.

Cette assemblée constituait en fait une manifestation de lancement d'une réflexion qui allait ensuite se dérouler dans tout le Département durant neuf mois à partir de l'automne 2002 jusqu'au printemps 2003 : 44 réunions sur le terrain ont permis de présenter les scénarios à un total de 500 participants, les organismes agricoles eux-mêmes ont été invités à exprimer leurs positions sous forme de réponse à un questionnaire (taux de réponse de 70%), ensuite des projets thématiques et des projets territoriaux ont été élaborés par 9 groupes de travail (7 thématiques, 2 territoriaux). La Commission Prospective, constituée au début du processus, a été élargie aux représentants de tous les organismes agricoles volontaires : au total 52 participants.

Le Projet stratégique départemental a été rédigé à partir des analyses des groupes de travail et des travaux de la Commission Prospective élargie. La Chambre d'Agriculture s'est en quelque sorte appropriée l'apport méthodologique du groupe de consultants pour l'amplifier selon ses propres modalités. Le projet stratégique lui-même s'est structuré en 3 axes : 1. « *Des projets économiques structurants pour chaque production* » ; 2. « *Des projets valorisant les territoires* » ; 3. « *Un projet partagé pour sauvegarder un espace indispensable* ». C'est ainsi que les différentes branches économiques de l'agriculture varoise se sont positionnées par rapport aux quatre images du futur qui leur étaient proposées et ont argumenté leurs options. Brièvement, les choix stratégiques sont les suivants :

* Horticulture florale - Le dos au mur, les horticulteurs du Var veulent construire leur futur en faisant le choix du marché mondial en s'adaptant aux évolutions du commerce. C'est un plan complet de structuration professionnelle, de logistique, de développement technique et économique qui est élaboré, avec également le souci de restaurer la confiance de ceux des producteurs qui l'ont perdue. Les pouvoirs publics sont mobilisés pour la promotion et la communication. Certes la SICA du marché aux fleurs d'Hyères n'ambitionne pas de parvenir au niveau du marché d'Amsterdam, leader mondial de la fleur coupée. Mais un partenariat avec l'Italie proche pourrait se développer autour du concept de l'« origine méditerranéenne » des fleurs.

* Viticulture - Pour le secteur viticole, son futur se situe dans une option « terroirs » et « Vin rosé » : le scénario « Les Terroirs qui gagnent » constitue leur choix premier, ce qui se traduit par l'approfondissement de la hiérarchie des terroirs en vue de « se concentrer sur les pays les plus prometteurs ». Le scénario « Des villes et des jardins » vient en complément avec le rapport à la population de proximité en vente directe. Le scénario de la « Californie provençale » ne recueille pas leur agrément quels que soient l'ampleur des investissements réalisés et les regroupements de coopératives réalisés. « *Etre fier d'être le leader du vin rosé* » va guider leurs actions. Alors que le marché est en progression, il s'agit de faire du Rosé « un grand vin » en améliorant l'ensemble des maillons de la chaîne : diffusion des techniques agronomiques, adoption de nouvelles techniques de vinification, intéressement des coopérateurs à la qualité, éléments scientifiques apportés à la connaissance des terroirs.

* Légumes et autres productions - A côté de ces deux piliers de l'économie agricole varoise, les producteurs de légumes, ainsi que de miel, figues, truffes, châtaignes, mais aussi les activités d'agritourisme et de la forêt se prononcent pour des choix stratégiques qui combinent « Les terroirs qui gagnent » avec « Des villes et des Jardins » soulignant parfois un potentiel économique encore insuffisamment valorisé qui serait en rapport avec l'image positive de la Provence et la présence sur place d'une nombreuse clientèle. Ces mêmes options nourrissent des projets territoriaux tel que celui de Brignoles – Saint Maximin dans le cadre de la « Provence Verte ».

Et le Scénario « La fin des agriculteurs » ? En fait, il joue son rôle de repoussoir. Evidemment aucune stratégie ne peut afficher la disparition du secteur économique et social concerné. Mais il fallait oser le décrire, pour l'avoir bien dans les yeux et le combattre ! Il motive tout particulièrement le troisième volet du Plan Stratégique : « Des projets qui valorisent les territoires ».

En conclusion, des éléments pour une évaluation

Les qualités de la démarche conduite par la Chambre d'Agriculture du Var sont nombreuses ce qui en fait un cas d'école. Tout d'abord, la volonté de dirigeants professionnels que le monde agricole prenne son destin en main dans la diversité de ses activités. Ensuite, une attitude qui tend à présenter l'agriculture comme étant une chance pour le Var et à convaincre les partenaires plutôt que d'adopter une attitude de revendication et de défense. Enfin, le désir d'associer l'ensemble des composantes de la société à ses choix stratégiques sur la base d'une vision partagée des futurs. Sur le plan méthodologique, l'exercice valorise la démarche prospective beaucoup plus comme stimulateur de débat que comme fonction d'expertise. En cela, « Var 2020 » participe à l'état d'esprit qui anime les activités de la Mission d'Animation des Agrobiosciences.

L'intérêt de cette démarche réside aussi dans l'articulation, voulue dès l'origine par les commanditaires, d'aboutir à la décision stratégique sur la base d'un exercice de prospective ancré dans une logique de débats participatifs. C'est à cette condition que la lucidité collective acquise sur les futurs peut conduire à des choix stratégiques émanant des acteurs eux-mêmes. Deux dossiers, particulièrement, donnent du relief à la tentative et attirent le regard : la constitution du « Pôle Horticole Var Méditerranée », l'élaboration et la signature d'une Charte des territoires à vocation agricole.

Le dossier horticole montre tout d'abord que la dynamique initiée par la démarche de la Chambre d'Agriculture a pu trouver place dans des procédures impulsées par l'Etat et en tirer partie. Tout d'abord le montage en 2005 d'une double candidature à la labellisation comme Pôle de Compétitivité et comme SPL (Système Productif Local). Les conclusions stratégiques des réflexions concernant le futur de l'horticulture florale ayant abouti au choix d'une ouverture mondiale ont trouvé là des lieux d'expression et d'organisation de l'ambition collective et une occasion de nouvelle mobilisation des acteurs. Certes l'ensemble varois était probablement trop faible pour accéder au rang de Pôle de Compétitivité, mais un accord a été conclu avec le Pôle Végétal d'Angers, labellisé Pôle de Compétitivité à vocation mondiale, supplantant l'arrêt des travaux de l'INRA sur les plantes à bulbe à Fréjus. D'autre part, l'effort fourni a justifié la labellisation du « Pôle Horticole Var Méditerranée » comme SPL par la DATAR.

En ce qui concerne les aspects fonciers, faisant l'objet de nombreuses inquiétudes, les élus départementaux ont été sensibles aux arguments développés au cours des débats. Le produit en a été une « Charte pour une reconnaissance et une gestion durable des territoires départementaux à vocation agricole » signée entre la Chambre d'Agriculture et le Conseil Général, l'Etat, les autres Chambres Consulaires et les Associations des Maires en juin 2005. Simultanément, les discussions concernant la mise en place des SCOT, notamment celui de l'agglomération de Toulon, ont mobilisé les analyses de « Var 2020 » permettant de placer l'agriculture dans ses rapports avec une stratégie urbaine. Parmi les « innovations » : la proposition de ZAP « Zones Agricoles Protégées » prévoyant la création de « zones agricoles » et en leur accordant un caractère « d'utilité publique départementale ».

Claude Bonnet, Président de la Chambre d'Agriculture, lors de la Session du 24 novembre 2006 - la dernière à laquelle il assistait puisqu'il avait décidé de ne pas se représenter - illustre les défis auxquelles l'agriculture varoise avait dû faire face : de 1975 à 1985, « le défi de la mécanisation » ; de 1985 à 2000, « le défi de la qualité et de la commercialisation », pour en arriver à la période actuelle, depuis 2000, avec « le défi de la société ». C'est bien, en effet, pour avoir osé mettre en débat ses futurs avec tous les acteurs de la société, que l'agriculture varoise a pu élaborer ses options stratégiques. Ceci doit être souligné !